



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/151
12 février 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 11 FÉVRIER 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS
INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN

En ma qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, j'ai l'honneur de me référer à l'exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen (S/1999/25).

Je voudrais à cet égard réaffirmer que le Comité s'oppose à la suppression de la liste des points ayant trait à l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, à la question de Palestine et au problème du Moyen-Orient car ils revêtent une importance capitale, non seulement pour le Comité, mais aussi pour la majorité des États Membres. Le Comité considère que dans l'attente d'un règlement global, juste et durable du conflit arabo-israélien au Moyen-Orient dont la question de Palestine constitue l'élément essentiel, conformément à la légitimité internationale, ces points doivent continuer à figurer sur la liste des questions dont est saisi le Conseil de sécurité étant donné qu'ils continuent de relever de la responsabilité de ce dernier en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je voudrais également souligner que toute décision visant à supprimer ces points, en l'absence de progrès dans le processus de paix, sortirait nettement du cadre de la réforme des procédures et aurait des prolongements politiques négatifs considérables. Au nom du Comité, je voudrais, une fois de plus, exprimer l'espoir qu'à l'avenir les décisions d'une telle importance ne seront prises qu'après des consultations internes avec les parties concernées.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité pour l'exercice des
droits inaliénables du peuple palestinien

(Signé) Ibra Deguène KA
